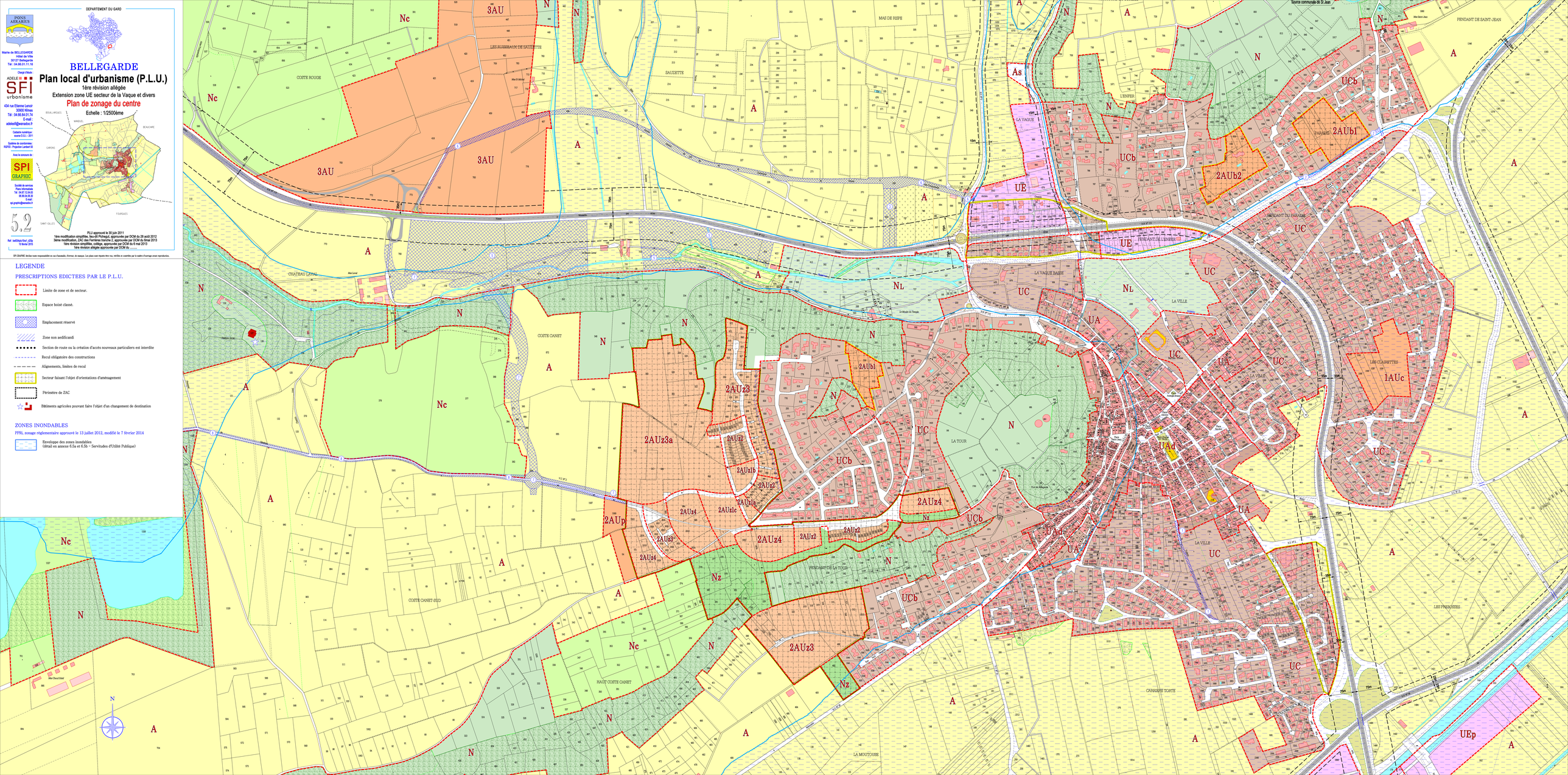
DÉPARTEMENT DU GARD
BELLEGARDE
Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
1ère révision allégée
Extension zone UE secteur de la Vaque et divers
Plan de zonage du centre
Echelle : 1/2500ème
PLU approuvé le 30 juin 2011
1ère modification simplifiée, lieu-dit Pichegut, approuvée par DCM du 28 août 2012
3ème modification, ZAC des Fermières tranche 2, approuvée par DCM du 6mai 2013
1ère révision simplifiée, codifiée, approuvée par DCM du 6 mai 2013
1ère révision allégée approuvée par DCM du
LEGENDE
PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.
Limite de zone et de secteur.
Espace boisé classé.
Emplacement réservé
Zone non aedificandi
Section de route ou la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
Recul obligatoire des constructions
Alignements, limites de recul
Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
Périmètre de ZAC
Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination
ZONES INONDABLES
PPRi, zonage réglementaire approuvé le 13 juillet 2012, modifié le 7 février 2014
Enveloppe des zones inondables
(détail en annexe 6.5a et 6.5b – Servitudes d'Utilité Publique)
Source communale de St Jean
A
N
Nc
Nz
Nl
UA
UAd
UC
UCb
UE
UEp
1AUc
2AUb1
2AUb2
2AUz1a
2AUz1b
2AUz1c
2AUz2
2AUz3
2AUz3a
2AUz4
2AUp
3AU
As
LA VILLE
LA VAQUE
LA VAQUE BASSE
LA TOUR
L'ENFER
PENDANT DE L'ENFER
PENDANT DU PARADIS
PENDANT DE SAINT-JEAN
PENDANT DE LA TOUR
LES CLAUSETTES
LES FRESQUES
CARRIERE TORTE
LA MOUTOUSE
HAUT COSTE CANET
COSTE CANET-SUD
COSTE CANET
COSTE ROUGE
CHATEAU LAVAL
LES SUSSARAN DE SAUZETTE
SAUZETTE
MAS DE RISPE
Mas Lavaud
Mas Lavaud Ecole
Mas Michel
Mas Dumas
Mas Dumas Ecole
Mas Dumas Jean
Mas Dumas Jean Ecole
Mas Dumas Jean Ecole
Mas Dumas Jean Ecole